

Municipalité de

ISSN 1499-9382

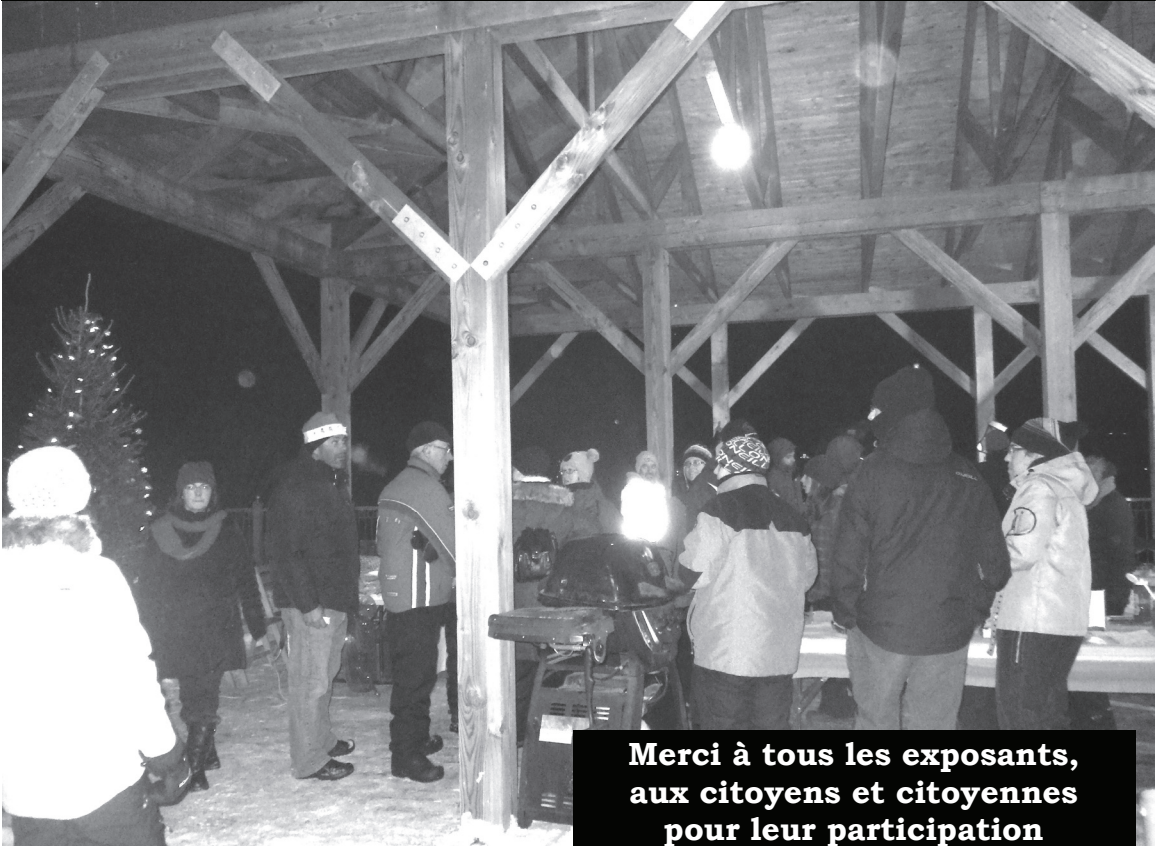
ST FERDINAND



INFORMATIONS
MUNICIPALES

Vol. 13 - No. 5
décembre 2013

*Le Marché de Noël
du 30 novembre sous le gazebo,
une innovation
et un retour l'an prochain*



**Merci à tous les exposants,
aux citoyens et citoyennes
pour leur participation**

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre 2013 au 1^{er} avril 2014 inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

FORMATION RCR

le 14 janvier 2014
de 13h00 à 16h00

2e étage du Resto-Bar Lakeside

Technique de réanimation

Technique de dégagement

des voies respiratoires

Information sur le défibrillateur

Mme Marthe Mercier, formatrice

Inscription :

Jeanne-Mance Fortier au 418-428-9161

Coût 10 \$

Popote roulante

Des repas préparés sont servis à domicile pour personnes âgées, en convalescence ou handicapées de St-Ferdinand. Il en coûte 6,50 \$ par repas préparé par le restaurant du Lake Side.

Livraison soit le mercredi et le vendredi de chaque semaine.

Pour inscriptions et informations :

Lise Fréchette 428-3318

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsables du bulletin : Bernard Barlow et Renée Vigneault
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2013

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2013

DÉNEIGEMENT

Les opérations de déneigement se divisent en trois étapes : le grattage, le sablage et le ramassage de la neige.

Aidez-nous à vous aider en :

- ne déposant pas la neige de votre cour dans la rue ou sur le trottoir;
- stationnant vos véhicules sur votre terrain;
- déposant vos bacs dans votre entrée et non sur les trottoirs.

De plus, afin de conserver l'harmonie avec vos voisins, veuillez déposer votre neige sur votre terrain. Informez également votre entrepreneur en déneigement de ne pas souffler votre neige chez votre voisin.

Merci de votre collaboration habituelle

Ski de fond «La Clé des Bois»

À noter que les cartes de membre
seront disponibles

dès maintenant

au Dépanneur Super Soir Shell

Un cadeau à offrir pour les fêtes !

Coût pour la saison 2013-2014

carte saison adulte : 35 \$

carte saison étudiant : 25 \$

FADOQ Club de St-Ferdinand

Soirée de danse

samedi, le 25 janvier 2014 à 20h00

à la Salle Communautaire

Orchestre et prix de présence.

Bienvenue à tous



Message du maire Rosaire Croteau

C'est l'hiver, profitons de cette belle saison pour pratiquer des activités à l'extérieur. Nous avons la chance d'avoir à Saint-Ferdinand de magnifiques sentiers pour pratiquer le ski de fond et d'autres pour se balader en motoneige et en véhicule tout-terrain dans un décor enchanteur. N'oublions pas que ces sentiers représentent un attrait touristique majeur pour nos commerçants.

Nous avons aussi deux patinoires extérieures, une dans le secteur Vianney et l'autre à la marina, ainsi qu'une patinoire intérieure à l'aréna Gaston Roy dont la glace est entretenue par une surfaceuse Zamboni toute neuve que nous avons obtenue pour la somme de 50 000 \$. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Gaston Roy, à Diane Vigneault et aux autres bénévoles pour leur ténacité et leur implication dans les loisirs de Saint-Ferdinand. Notre objectif est d'encourager les jeunes à pratiquer des sports et d'inciter les moins jeunes à faire de l'exercice pour se garder en forme.

L'automne 2013 a été une période très occupée pour tout le personnel et pour les élus municipaux. Il y a eu plusieurs rencontres pour identifier les besoins de la population et définir les orientations de la prochaine année en vue de la préparation du budget pour l'année 2014. Il y a eu aussi des réunions portant sur la voirie, le parc éolien, la maison de jeunes, etc.

J'ai assisté à la présentation du budget 2014 de la MRC de l'Érable. Lors de cette rencontre, des maires ont soulevé des questions sur les montants élevés des quotes-parts de certaines municipalités. Afin de répondre à ce questionnement, le directeur général de la MRC, M. Rick Lavergne, rencontrera le

conseil municipal de Saint-Ferdinand lors d'un atelier de travail et il présentera un état des coûts reliés aux différents services offerts à notre municipalité.

Permettez-moi, en cette période de l'année, de souhaiter à toute la population de Saint-Ferdinand ainsi qu'à vos proches un très Joyeux Noël et une Bonne et heureuse année remplie de beaux projets et, le plus important, la santé pour chacune et chacun d'entre vous. Profitons du temps des fêtes pour se réunir en famille et entre amis, bien sûr sans faire trop d'excès dans les bonnes choses. Oublions les rancunes et débutons l'année 2014, tous ensemble, avec confiance et espoir. Soyons fiers de notre belle municipalité et parlons-en en bien.

PROGRAMME RÉNOVILLAGE

Vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence en milieu rural qui nécessite des réparations majeures?

Le revenu de votre ménage est limité?

La Société d'habitation du Québec pourrait vous aider.

Ce programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures.

Pour informations, communiquez avec M. Alain Germain à la MRC de l'Érable au (819) 362-2333 poste 246.



**Prochaine réunion
du conseil municipal
de St-Ferdinand**

**Lundi, le 6 janvier 2014
à 19h00 à la salle du conseil**

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Modification au contrat d'entretien d'hiver des chemins – secteur rural par l'ajout d'une partie du rang 5 Sud.

Autorisation de conclure une entente avec les propriétaires du 243 rang 5 Sud pour un rond de virée sur leur terrain pour les services municipaux.

Achat d'une sonde pour le réservoir d'eau potable auprès de Mission Communications Canada au coût d'environ 1075 \$ (taxes en sus).

Acceptation de la dérogation mineure de Suzy Faucher pour régulariser les marges de recul avant et latérale pour le 172 rue des Lilas.

Inscription de Rosaire Croteau, Claude Blier et Paul-André Bégin à la formation « Le comportement éthique » offerte par la FQM en 2014 et paiement des frais d'inscription de 215 \$ (plus taxes) par personne et autres frais encourus.

Avis de motion de la présentation d'un règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2014.

Adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2014.

Autorisation à Rosaire Croteau d'assister au souper/

soirée des jubilaires de la FADOQ le 6 décembre et paiement des frais d'entrée de 18 \$ par personne.

Mandat à Michel Benjamin arpenteur géomètre pour poser la borne manquante le long de la route Langlois pour le lot 545-1, canton d'Halifax.

Inscription de Paul-André Bégin à la journée de développement offerte par le CLD de l'Érable qui aura lieu le 10 décembre à Plessisville et paiement des frais d'inscription de 40 \$ par personne.

Renouvellement des assurances municipales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2014 au montant de 38 079 \$.

Acceptation de prolonger l'entente avec Style Métal pour l'agrandissement de son bâtiment.

Nomination de Renée Vigneault comme Responsable des questions familiales de la municipalité.

Appuie à Sébastien Dubois auprès de la CPTAQ la vente d'une partie des lots P-53, P-54 et 54A, canton d'Halifax.

Acceptation de l'offre de services de Michel Simoneau pour le déneigement et le déglacage des entrées du 385 rue Principale au prix de 250 \$ pour l'hiver 2013-2014.

Autorisation à Renée Vigneault d'accompagner les riverains du parc éolien à la rencontre prévue le 12 décembre à Victoriaville avec le MAMROT, le MDDEFP et l'Agence de la Santé publique pour le bruit causé par les éoliennes.

Engagement de Diane Vigneault comme responsable des loisirs à compter du 2 décembre 2013 à raison de 25 heures/semaine selon les conditions convenues.

Émission des permis suivants : 1 abri forestier, 5 rénovations et 1 installation septique.

Approbation des comptes du mois de novembre pour un montant de 280 601.12 \$.

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale • Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0
Téléphone : 418-428-3480
Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca
Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

La Maison de Jeunes dans sa communauté...

Le débat des candidats à la mairie de St-Ferdinand



Merci à MM. Rosaire Croteau, Yves Charlebois et Serge Gagné d'avoir accepté de participer au débat des candidats à la mairie, que nous avons organisé le 25 octobre dernier lors des élections municipales.

Cette activité a permis aux jeunes

d'expérimenter la démocratie et ses mécanismes et d'exercer leur participation citoyenne. L'expérience du débat leur a fait faire des liens entre leurs apprentissages à la Maison de Jeunes et leur vie en société. Les jeunes ont pu prendre une part active dans le déroulement des élections municipales. Ils ont pris conscience, que des élections, c'est un moment où la population fait un choix sur l'avenir de sa communauté. Les jeunes ont été témoin de la démarche des adultes qui les entourent. La semaine suivant le débat, une simulation de vote a eu lieu à la Maison de Jeunes et les jeunes ont voté, voici les résultats de cette simulation :

Rosaire Croteau :	61,11%
Yves Charlebois :	27,77%
Serge Gagné :	11,11%
Votes rejetés :	2



Les animateurs de la soirée : Emy Grenier, Maxim Tremblay et Yvan Fecteau

Un merci à la Fabrique et les Loisirs de St-Ferdinand pour l'aide matériel pour la tenue de cet évènement. Merci à vous tous qui avez participé en nous faisant parvenir vos questions et pour avoir assisté à ce débat, vous étiez plus de 200.

Maison hantée de l'halloween...

Bravo aux 82 enfants et 23 parents qui ont affronté les zombies et les monstres. Une activité très créative où les jeunes de la MdJ ce sont impliquer dans la communauté et spécifiquement auprès des enfants de 4 à 11 ans.

Joyeuses Fêtes...

Ce temps de réjouissance est propice pour remercier chacun d'entre vous, pour votre précieuse collaboration, votre grande générosité et votre support envers la Maison de jeunes.

Que ce temps des fêtes soit rempli de moments réconfortants et précieux avec les êtres chers.

Merci !

Travaux pour la conservation et la qualité de l'eau

Depuis le 8 octobre dernier, un crédit d'impôt remboursable est offert aux propriétaires de résidences isolées qui feront exécuter des travaux de

construction, de modification ou de reconstruction d'une installation septique desservant une habitation (principale ou secondaire) construite avant le 1er janvier 2013. Les propriétaires pourront réclamer le remboursement de 20 % des dépenses admissibles supérieures à 2 500 \$ (études de caractérisation des sols, plans, permis, travaux, etc.) jusqu'à un montant maximal de 10 000 \$. Les travaux devront être réalisés en vertu d'une entente conclue avec un entrepreneur qualifié d'ici le 31 octobre 2014 et être payés avant le 30 avril 2015.

Pour de plus amples renseignements sur la détermination du crédit d'impôt et sur l'admissibilité à ce dernier, ou pour connaître les autres programmes admissibles aux crédits d'impôt ÉcoRénov, nous vous invitons à consulter le bulletin d'information suivant :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR_2013-10-f-b.pdf

CUEILLETTE DES ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION

En raison du congé des fêtes, la cueillette des ordures et de la récupération est modifiée comme suit :

La cueillette du 25 décembre est remise au 27 décembre et celle du 1^{er} janvier est devancée au 31 décembre.

Merci de votre collaboration

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Janvier 2014			
	samedi le 25	Soirée de danse - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00
	mardi le 28	Assemblée régulière - Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30
Février 2014			
	vendredi le 7	Souper de l'Amitié - Cercle des Fermières à 17h00 et réunion mensuelle à 19h00	Salle Communautaire
	dimanche le 16	Brunch Familial St-Valentin des Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire 9h00 à 12h00
	mardi le 18	Société Horticulture - Fougères et associations	Salle Communautaire 19h00
	samedi le 22	Soirée de danse - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00
	mardi le 25	Assemblée régulière - Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30
Mars 2014			
	vendredi le 14	Réunion à 13h00 - Cercle des Fermières suivi d'une partie de sucre	Salle Communautaire
	mardi le 18	Société Horticulture - Les boutures et les semis	Salle Communautaire 19h00
	mardi le 25	Assemblée régulière - Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30
	samedi le 29	Soirée de danse - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413

SÉCURITÉ SUR LA GLACE

Sachez les dangers de la glace

Facteurs liés à la glace

De nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur l'épaisseur de la glace, y compris le type d'étendue d'eau, l'endroit, la période de l'année et d'autres facteurs environnementaux tels que :

- La profondeur de l'eau et la dimension de l'étendue d'eau;
- Les courants, les marées et d'autres mouvements de l'eau;
- Les produits chimiques incluant le sel;
- Les fluctuations dans les niveaux d'eau;
- Les billots, les roches et les quais, qui absorbent la chaleur du soleil;
- Les changements de température de l'air;
- Les déplacements de véhicules sur la glace, qui peuvent créer des vagues dans l'eau sous-jacente.

Couleur de la glace

La couleur de la glace peut donner une indication de sa solidité.

Glace bleu pâle : ce type de glace est le plus solide.

Glace blanc opaque ou glace de neige : en général, elle est seulement à moitié aussi solide que la glace bleu pâle. La glace opaque se forme lorsque la neige saturée d'eau gèle à la surface de la glace.

Glace grise : elle n'est pas sécuritaire. La couleur grise indique la présence d'eau

Saviez-vous que l'épaisseur de la glace doit être de :

- 15 cm (6 pouces) pour la marche ou le patinage individuel ;
- 20 cm (7.9 pouces) pour le patinage en groupe ou les jeux;
- 25 cm (10 pouces) pour les motoneiges

Avant de vous aventurer sur la glace, informez-vous de son épaisseur auprès des autorités locales. Évitez d'aller sur la glace la nuit.

Si vous êtes seul sur la glace

Appeler au secours.

Résistez à l'envie de remonter immédiatement sur la glace. La glace n'est pas assez solide à l'endroit où vous êtes tombé à l'eau.

L'air emprisonné de vos vêtements aidera à vous mettre

en position de planche sur le ventre.

Prenez appui sur la glace brisée, mais sans porter votre poids dessus.

Battez des jambes pour pousser votre torse sur la glace.

Quand vous êtes de nouveau sur la glace, éloignez-vous du trou en rampant ou en vous faisant rouler, les bras et les jambes écartés le plus possible afin de répartir votre poids sur la surface de la glace. Ne vous levez pas! Cherchez la rive des yeux et assurez-vous d'aller dans la bonne direction.

Si vous êtes avec d'autres sur la glace

Secourir une personne sur la glace peut être dangereux. La façon la plus sécuritaire est d'effectuer le sauvetage à partir de la rive.

Appelez au secours. Déterminez si vous pouvez obtenir rapidement de l'aide de professionnels formés en secourisme (policiers, pompiers ou ambulanciers) ou de personnes présentes.

Vérifiez si vous pouvez atteindre la personne à l'aide d'une longue perche ou d'une branche depuis la rive; dans l'affirmative, allongez-vous et tendez la perche à la personne.

Si vous devez aller sur la glace, munissez-vous d'une longue perche ou branche pour vérifier l'épaisseur de la glace devant vous. Portez un VFI.

Source : Croix-Rouge canadienne



Nous profitons de cette période de réjouissances pour vous dire MERCI et vous offrir nos meilleurs vœux de Bonheur, santé et prospérité pour la nouvelle année.

Les bénévoles des services et la responsable
Lucie Lamontagne vous souhaitent :

Un joyeux temps de fêtes !

**Fermé : 22 décembre 2013
au 6 janvier 2014**

Bibliothèque Onil Garneau

Mme Lucie Lamontagne au 418-428-9607

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

Loisirs...

Location du centre Gaston Roy

Vous pouvez réserver le centre Gaston Roy (arène) pour le temps des fêtes (joute de hockey entre amis, party des fêtes...)

Coût de location :

40 \$ de l'heure pour les résidents de St-Ferdinand

60 \$ de l'heure pour les non résidents pour réservation ou information supplémentaire : 418-428-3413 et laisser un message ou par email à loisirsferdinand@hotmail.com et un membre du comité de loisirs vous rappellera.

Disco patin (SPÉCIAL NOËL)

Venez patiner dans un décor spécial au son de la musique de Noël

Jeudi, le 19 décembre
de 18h15 à 19h20

Coût : \$ 2.00 par personne
ou \$ 5.00 par famille

Horaire de patinage et de hockey libre (gratuit) pour la période des fêtes

Patinage libre de 13h00 à 14h30 le 23, 24,

Inscription à la maternelle pour l'année 2014-2015 à l'école Notre-Dame

Vendredi, 24 janvier de 8h30 à 15h30

Jeudi, le 30 janvier de 8h30 à 18h00

Pour l'inscription, vous devez apporter l'original du certificat de naissance ainsi qu'une preuve de résidence (permis de conduire, bail, facture avec votre adresse dessus).

29, et 31 décembre et le 3, 4 et 5 janvier de 13h00 à 14h30

Hockey libre de 14h30 à 16h00 le 23, 24, 29 et 31 décembre

et le 3, 4 et 5 janvier de 14h30 à 16h00
Horaire à changement sans préavis pour le patinage et le hockey libre selon les réservations faites.

Vous pourrez vérifier l'horaire au 418-428-3413 ou sur le babillard à côté de la porte d'entrée du centre Gaston Roy

**Le Comité de Loisirs
vous souhaite de
Joyeuses Fêtes
et une Bonne Année 2014**

Célébration de l'installation du nouveau curé l'abbé Jean-Luc Laflamme

le 12 janvier à 10h30
Église de St-Ferdinand

~~~~~  
La célébration sera présidée  
par Monseigneur  
Gaétan Proulx, O.S.M.  
Évêque auxiliaire à Québec  
~~~~~

Les paroissiens et paroissiennes de Vianney, St-Adrien d'Irlande et de St-Ferdinand sont cordialement invités à cette célébration spéciale.